

## LICENCE AES -> MASTER DE DROIT

Par iamgrunt35, le 26/09/2020 à 14:11

Bonjour les juristes, je vais d'abord me présenter pour vous compreniez mieux ma requête.

Je suis étudiant AES en 3ème année dans une faculté de province ++. Je vise des master 1 en droit que ce soit privé ou public. J'ai un dossier assez mauvais L1 redoublée et validée à 10 puis L2 validée à 11.

Je compte donner un coup de collier sur le S5, mais je ne pourrai pas viser l'excellence puisque je cumule mes études avec un job étudiant d'autant plus que je suis un profil pas vraiment brillant, je mets du temps à comprendre/apprendre.

De mon côté je ne vise pas de master "prestigieux" ou que sais-je, quitte à finir dans le trou du cul du monde.

Mes problématiques sont les suivantes :

- Avez-vous déjà rencontré des étudiants issus d'AES en master de droit privé ? puisqu'en théorie ces master nous sont accessibles mais dans la pratique ..?
- Si oui quel était leur profil académique ?

Idem côté droit public, même si je sais que l'ancien major de notre master de droit public était d'originaire d'AES, quand était-il de vos master ?

Merci d'avoir lu.

Par Chris / Joss Beaumont, le 26/09/2020 à 14:13

Bonjour,

J'ai cette année dans ma promotion un étudiant qui a suivi une licence AES pour ensuite basculer en Master Droit Privé, il a validé son master 2 et aujourd'hui nous sommes tout deux dans un Master double compétences MAE, c'est donc possible, avec du travail évidemment, mais c'est possible.

Par iamgrunt35, le 26/09/2020 à 14:55

Déjà merci beaucoup pour votre réponse, connaissez vous son background académique ?  
Avait-il eu sa licence dans la même fac que votre master ?

J'avoue avoir peur de ne pas avoir de master de droit pour l'année prochaine, j'aimerais bien être éclairé quant à la sélectivité des master de droit privé.

Par Isidore Beautrelet, le 27/09/2020 à 08:58

Bonjour

Je suis chargé TD, j'interviens notamment en LA3 AGE et M1 droit des affaires. Chaque année je retrouve en M1 des étudiants que j'avais en LA3.

Cependant jusque-là la sélection se faisait entre le M1 et le M2 dans ma fac. Ainsi, pour les LA3 qui souhaitaient passer en M1 Droit, on pouvait presque parler de formalité, il suffisait simplement qu'ils aient des notes satisfaisantes dans les matières juridiques.

Maintenant que la sélection se fait entre la L3 et le M1, ce ne sera plus aussi simple. Cela dit, je pense qu'un étudiant en LA3 a ses chances d'intégrer un M1 de droit si ses notes sont relativement bonnes dans les matières juridiques.

Vous parlez de votre moyenne générale mais quelles notes avez-vous en droit ?

En outre, si vous êtes vraiment sûr de vouloir aller dans un M1 droit, pourquoi ne pas tenter de demander à intégrer une LD3 cette année ?

Par iamgrunt35, le 10/12/2020 à 19:32

Bonjour,

Pardonnez ma réponse tardive, je n'avais vu que vous aviez pris la peine de me répondre.

Ce que vous dites est plutôt encourageant, concernant mes notes en droit les voici :

**en L1 :**

Introduction au droit : 13,6

Introduction au droit des affaires : 12,5

Introduction au droit : 11,4

Droit commercial 7,5

**En L2 :**

Droit administratif : 13.2

Droit des contrats : 8,8

Droit de la consommation : 15

Droit budgétaire : 7

Droit de la responsabilité : 13

Mon projet s'articulerait plus vers un master en droit des affaires même si je suis ouvert aux autres possibilités.

Concernant la licence de droit, effectivement vous avez raison, cela peut être une alternative en cas de refus en master.

Bien à vous

**Par Isidore Beautrelet, le 11/12/2020 à 09:00**

Bonjour

C'est plutôt pas mal dans l'ensemble ! Seulement, je pense que vous avez plus de chance d'intégrer un Master de droit public.

En effet, vos notes en droit des contrats et en droit commercial risque de vous bloquer l'accès à des Masters de droit privé.

En revanche, votre note de droit administratif peut vous ouvrir la porte des Masters de droit public.

**Par Chris / Joss Beaumont, le 11/12/2020 à 12:39**

[quote]

Déjà merci beaucoup pour votre réponse, connaissez vous son background académique ?  
Avait-il eu sa licence dans la même fac que votre master ?

J'avoue avoir peur de ne pas avoir de master de droit pour l'année prochaine, j'aimerais bien être éclairé quant à la sélectivité des master de droit privé.

[/quote]

Pardonnez-moi, je viens seulement de retrouver le message.

Il a eu sa licence dans la même fac que moi oui, j'étais en Droit des affaires, lui en Droit privé appliqué.